

**Fiche d'inscription programme jeunes
Vacances d'automne 2018**

Renseignements pratiques :

Représentant légal

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Portable :

Mail :

Régime : CAF MSA Autre :

Attention N° CAF ou MSA à remplir même si pas d'aides :

Autorise le S.E.J à consulter mon dossier CAF sur le site « Mon compte partenaire » pour connaître mon quotient familial et à conserver le justificatif.

Jeune inscrit :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age :

Merci de cocher les cases qui vous concernent :

- J'autorise le jeune à **rentrer seul** après l'activité
- Je n'autorise pas le jeune à rentrer seul après l'activité
- Dans le cas où le jeune serait pris en photo :
 - j'autorise sa diffusion
 - je n'autorise pas sa diffusion

Attestation:

Je soussigné(e).....

- Certifie l'exactitude des renseignements donnés
- Certifie que mon (mes) jeune(s) ne présente(nt) pas de contre-indications aux activités choisies
- Autorise le directeur de l'accueil à faire soigner mon (mes) jeune(s) et à prendre en cas d'urgence toute mesure (y compris hospitalisation, anesthésies et intervention chirurgicale) nécessitée par son état de santé selon les prescriptions du corps médical consulté.

Signature :

Cocher la ou les activité(s) souhaitée(s) et entourer le ou les tarif(s) appliqué(s)

Activité, date, lieu d'arrêt minibus souhaité :	S.E.J.		Hors S.E.J.	
	QF CAF 71 <1001	QF CAF 71 >1001	QF CAF 71 <1001	QF CAF 71 >1001
Nom, prénom du jeune : <input type="checkbox"/> Mardi 23 Octobre : Karting à Ozan (71) Lieu d'accueil :	30,00 €	30,50 €	36,00 €	36,50 €
Nom, prénom du jeune : <input type="checkbox"/> Mercredi 31 octobre : Soirée Halloween Lieu d'accueil :	9,00 €	9,10 €	10,80 €	10,90 €
TOTAL à régler	

Montant payé : facture acquittée
 par : chèque espèces chèques vacances ticket CESU
 Règlement à l'ordre du Trésor Public.

Bénéficiaire du tarif Service Enfance Jeunesse (S.E.J.), les jeunes domiciliés sur la Communauté de Communes St Cyr Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais soit sur les communes de Bourgvilain, Brandon, Clermain, Dompierre-les-Ormes, Germolles-sur-Grosne, La Chapelle du Mont de France, Matour, Montagny-sur-Grosne, Montmelard, Pierreclos, Saint-Léger-Sous-la-Bussière, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Point, Serrières, Tramayes, Trambly, Trivy et Vérosvres.

Merci de retourner avant le Vendredi 12 Octobre, **ce bulletin d'inscription accompagné de la fiche sanitaire et du montant de la somme à régler.**
 Service Enfance Jeunesse de la Com Com S.C.M.B. - Mairie - 71520 MATOUR ou par Fanny au collège (le jeudi entre 14h35 et 16h40).

Fait à le :

Lu et approuvé

Signature du représentant légal ou du responsable du jeune